



Fédération Royale Belge de Bridge Koninklijke Belgische Bridge Federatie

Règlement Belgian Pairs

- * La qualification se fait en jouant avec un partenaire fixe.
- * Les 14 paires classées en tête de chaque finale de ligue, se qualifient pour la 1/2 finale du Belgian Pairs.
- * Les ligues communiquent immédiatement la liste des 14 paires qualifiées pour la 1/2 finale. Si une (ou plusieurs) de ces 14 paires ne peuvent pas participer, elles sont remplacées par la 15^e paire du classement et dans l'ordre par celles qui suivent.
- * Si dans une même finale de ligue, deux paires qualifiées ne peuvent présenter qu'un seul de leurs deux joueurs en 1/2 finale, les deux joueurs disponibles peuvent reconstituer une paire.
- * La 1/2 finale et la finale se jouent avec le même partenaire.
- * Les 16 paires qualifiées pour la finale seront connues le soir même, après avoir joué la 1/2 finale ! Plus de changement possible, sauf en cas de force majeure.
- * Un joueur ayant joué la finale des 2 ligues est disqualifié.
- * Feuille de convention obligatoire, dûment remplie !
- * - il est interdit de fumer pendant toute la durée des sessions
(infraction = - 1/2 top)
 - les GSM/smartphones et electronic devices doivent être complètement éteints et visibles sur une table (infraction = - 1/2 top)
 - il est interdit de quitter sa place sans autorisation.
- * la 1/2 finale = catégorie **D** : systèmes autorisés = vert, bleu, rouge.
conventions autorisées = toutes, à l'exception des brunes
- * la finale = catégorie **E** : systèmes autorisés = vert, bleu, rouge
conventions autorisées = toutes